

## Bulletin d'inscription



Votre bulletin d'inscription est à remettre dans votre Mairie ou auprès de la Mission Mobilité de Louhans. Votre macaron de reconnaissance vous sera accordé à cette occasion. Les conducteurs présenteront leur permis de conduire.

• Nom : .....

• Prénom : .....

• Adresse : .....

• Tél. : .....

• Courriel : .....

• N° du permis de conduire (pour les conducteurs) : .....

• Je pratiquerai le **Transi-Stop** en tant que :

conducteur  stoppeur  les deux

• Âge : ..... ans

**Pour les mineurs, autorisation parentale :**

Je soussigné(e) : .....

autorise mon enfant : .....

à pratiquer le Transi-Stop.

J'ai pris connaissance de la plaquette de présentation et accepte de respecter la charte de bonne conduite.

J'accuse réception de mon macaron.

Date : ..... Signature : .....



**Transi-Stop** est un complément aux modes de transport existants : train, bus, taxi, vélo, covoiturage, marche à pied,...

**Transi-Stop** est initié en Bresse par :  
• l'association Bresse Transition  
• la Mission Mobilité de Louhans



**Bresse Transition**  
Mairie  
71310 La Chapelle-St-Sauveur  
TÉL : 07 69 16 78 60  
info@bressetransition.org  
www.bressetransition.org



**Mission Mobilité**  
4 Promenade des Cordeliers  
71500 Louhans  
TÉL : 03 85 75 10 54

Les Mairies des villages se trouvant sur le trajet sont partenaires de Transi-Stop en Bresse.

**Transi-Stop** existe également en utilisant le même macaron sur d'autres territoires comme en Alsace à Guebwiller ou Kaisersberg.

# Transi-Stop

## en Bresse



Une place libre dans votre voiture ?  
Besoin de vous déplacer ?  
**Pensez Transi-Stop !**

Ne pas jeter sur la voie publique

Trajet - test  
**Pierre-de-Bresse - Louhans**



**l'auto-stop remis au goût du jour grâce à un système de reconnaissance pour redonner confiance !**

## Pratiquer le Transi-Stop, c'est :

- Faciliter le déplacement en milieu rural
- Limiter le nombre de véhicules en circulation
- Favoriser la solidarité locale, la confiance, la convivialité.


## Transi-Stop, mode d'emploi

Chacun peut être : soit conducteur  
soit passager  
soit les deux

## Signalisation

Un macaron à coller sur la voiture pour le conducteur et à présenter de manière visible pour le stoppeur vous sera remis lors de votre inscription.

## Où faire du Transi-Stop ?

Un stoppeur muni de son macaron  peut se faire prendre en stop en tout lieu sous réserve que les critères de sécurité soient respectés :

- Être visible de suffisamment loin
- Pouvoir se garer sans danger
- Pouvoir redémarrer en toute sécurité.

Il est bien sûr possible d'utiliser les arrêts de bus existants.

## Charte de bonne conduite

- Le conducteur comme le passager s'engagent à adopter un **comportement respectueux** (notamment éviter de fumer, téléphoner, boire ou manger dans le véhicule).
- Le véhicule doit être en règle et le conducteur s'engage à **respecter le code de la route**.

## À noter

L'assurance du conducteur couvre les éventuels accidents qui pourraient survenir lors d'un trajet. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance dans le cadre d'un trajet régulier domicile / travail.

Bresse Transition et Mission Mobilité ne sauraient en aucun cas être tenues pour responsables des incidents qui pourraient survenir et qui résulteraient de la pratique de **Transi-Stop**.

**Pour avoir plus de chance d'être pris :**  
notez la destination bien visible sur un papier ou un carton.

Vos données personnelles transmises lors de l'inscription resteront au sein de **Bresse Transition** et **Mission Mobilité** et ne seront en aucun cas divulguées sans votre accord préalable.

## Inscription

Le système d'inscription permet la rencontre de personnes engagées dans la même démarche, grâce au macaron qui leur sera remis.

## L'inscription est gratuite !

L'âge minimum est de 16 ans. Pour les mineurs, l'inscription est soumise à l'autorisation des parents. Dans le cas où les parents acceptent que le mineur participe à **Transi-Stop**, ils doivent signer eux-mêmes le bulletin d'inscription et remplir la rubrique prévue à cet effet.

## Où s'inscrire pour obtenir votre macaron de signalisation ?

L'inscription se fait par la remise du bulletin à découper au recto de ce dépliant. Pour cela, vous pouvez vous rendre dans l'une des mairies situées sur le trajet.

## Un trajet - test

Pour expérimenter cette opération, le trajet retenu se trouve sur l'itinéraire aller-retour :

- Pierre-de-Bresse
- La Chapelle-Saint-Sauveur
- La Chaux
- Saint-Germain-du-Bois
- Saint-Usuge
- Vincelles
- Louhans

